

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

**Centre d'Actions pour le Développement CAD**

**République du Congo**





**CAD, MEMBRE OBSERVATEUR  
AUPRÈS DE LA**



**ACHPR**  
African Commission on  
Human and Peoples' Rights

---

# Sommaire

---

|                                                   |    |
|---------------------------------------------------|----|
| Remerciements : .....                             | 4  |
| Mot du Directeur Exécutif : .....                 | 5  |
| Organisation et équipe : .....                    | 6  |
| CAD en chiffres — 2025 : .....                    | 8  |
| Zones d'intervention en 2025 : .....              | 9  |
| Projets mis en œuvre : .....                      | 7  |
| Documentation et monitoring : .....               | 11 |
| Principales activités : .....                     | 12 |
|                                                   |    |
| A. Renforcement des capacités : .....             | 12 |
| B. Assistance aux victimes : .....                | 13 |
| C. Monitoring, documentation et diffusion : ..... | 14 |
| D. Appui à la démocratie participative : .....    | 15 |
| E. Plaidoyer et mobilisation : .....              | 16 |
| F. Festival Slam pour les droits humains : .....  | 19 |
| Partie financière : .....                         | 21 |
|                                                   |    |
| Qui sommes-nous ? : .....                         | 22 |





---

## Remerciements

---

Le Centre d'Actions pour le Développement (CAD) tient à exprimer sa profonde gratitude envers l'ensemble des personnes et des institutions dont le soutien a rendu possible la réalisation de ce rapport et des activités qu'il reflète.

Nos sincères remerciements s'adressent d'abord aux membres du CAD, dont l'engagement indéfectible et le dévouement quotidien constituent le fondement de notre action collective. Nous remercions chaleureusement nos organisations partenaires :

- celles qui nous ont apporté un appui technique ou financier, sans lequel nos actions n'auraient pas eu la même portée ni la même ampleur ;
- celles avec lesquelles nous avons entretenu une collaboration étroite pour promouvoir, défendre et faire respecter les droits humains, ainsi que pour accompagner les victimes de violations dans notre pays.

Notre reconnaissance va également aux citoyennes et citoyens qui, sans hésitation, ont fait appel à nos services pour porter leurs préoccupations et défendre leurs droits. Nous remercions enfin les autorités qui ont facilité notre travail sur le terrain, témoignant ainsi de leur attachement à la dignité humaine et aux droits fondamentaux des citoyens. Que chacune et chacun trouve ici l'expression de notre profonde et sincère gratitude.

---

## Mot du Directeur Exécutif

---



L'année 2025 confirme progressivement notre ambition organisationnelle d'être « **un partenaire de choix** » dans la lutte pour les droits humains en République du Congo. Ce positionnement nous l'avons construit pas à pas en restant attachés à nos valeurs fondatrices : rigueur, indépendance et ancrage territorial.

Cette année a été marquée par l'engagement constant du CAD en faveur de la promotion des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit. Nous avons intensifié nos efforts pour documenter les violations, accompagner les victimes et renforcer les capacités des acteurs engagés dans la défense des droits fondamentaux.

Par ses actions de plaidoyer, le CAD a continué d'attirer l'attention sur des enjeux majeurs : la lutte contre l'impunité, la protection des libertés fondamentales et la gouvernance responsable des ressources naturelles.

Ces résultats ont été rendus possibles grâce à l'engagement exemplaire de nos membres, à la confiance des communautés avec lesquelles nous travaillons et

au soutien précieux de nos partenaires.

Toutefois, des défis majeurs persistent : arrestations et détentions arbitraires, actes de torture et mauvais traitements, disparitions forcées et exécutions extrajudiciaires, impunité des auteurs de violations, restrictions croissantes de l'espace civique et obstacles à l'accès à la justice. Face à ces réalités, le CAD reste résolument déterminé à poursuivre et amplifier son action en faveur des droits fondamentaux.

Le travail accompli en 2025 nous conforte dans notre mission et nous invite à aller encore plus loin en 2026, en renforçant nos capacités, en diversifiant nos partenaires et en innovant dans nos méthodes.

• **Trésor NZILA KENDET**

# Organisation et équipe

## Équipe opérationnelle



Trésor NZILA



Monica NGALULA



Dimitri  
SOBEKELA



Guerschom  
GOBOUANG

## Membres de premier plan



Marien  
Nzikou



Espoir  
Mabaya



Luce  
Gangoue



Joseph  
Kombo



Nathan  
Kimpouni



Glenn  
Bouka



Anael  
Yeke



Camille  
Ngoma



Prince  
**MWKN**



Didier  
**Paoty**



Prospere  
**Mahoukou**



Gloirdy  
**Bouamoutala**



Rachide B.



Rikis  
**Simba**



Chancel  
**Bidier**



Rophiel  
**Essemou**



Dénis  
**Padison**



**Christian**

---

## Le CAD en chiffres — 2025

---

L'année 2025 a été particulièrement dense. Les chiffres ci-dessous, non exhaustifs, illustrent l'étendue et l'impact de nos interventions.

### • Documentation et monitoring

|                                        |                                     |                                   |                            |
|----------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|----------------------------|
| <b>4 182</b><br>violations documentées | <b>25</b><br>publications diffusées | <b>+120</b><br>articles de presse | <b>1</b><br>rapport annuel |
|----------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|----------------------------|

### • Assistance aux victimes

|                                  |                                |                                          |                                     |
|----------------------------------|--------------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------|
| <b>161</b><br>victimes assistées | <b>17</b><br>plaintes déposées | <b>21</b><br>Détenus arbitraires libérés | <b>1</b><br>décision internationale |
|----------------------------------|--------------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------|

### • Renforcement des capacités

|                                |                         |                                     |                                |
|--------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|
| <b>9</b><br>ateliers organisés | <b>61</b><br>OPJ formés | <b>34</b><br>agents de santé formés | <b>27</b><br>défenseurs formés |
|--------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|

### • Participation citoyenne

|                                     |                                              |                                    |
|-------------------------------------|----------------------------------------------|------------------------------------|
| <b>10</b><br>cadres de concertation | <b>338</b><br>participants (dont 126 femmes) | <b>10</b><br>plans d'action locaux |
|-------------------------------------|----------------------------------------------|------------------------------------|

### • Plaidoyer et visibilité

|                                   |                            |                                |                                   |
|-----------------------------------|----------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| <b>5</b><br>conférences de presse | <b>4</b><br>débats publics | <b>395163</b><br>vues Facebook | <b>5496</b><br>Visiteurs site web |
|-----------------------------------|----------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|

## Zones d'intervention en 2025

En 2025, les actions du CAD ont couvert sept départements du pays, à travers des activités de formation, de monitoring, d'assistance aux victimes et de dialogue citoyen. Cette présence géographique témoigne de la volonté du CAD de rapprocher son action des communautés les plus vulnérables.

### Brazzaville

- Documentation des violations des droits humains
- Assistance juridique, médicale et psychosociale aux victimes
- Débats publics, plaidoyer et conférences de presse
- Renforcement des capacités des acteurs de la société civile

### Pointe-Noire

- Formation sur le Protocole d'Istanbul à l'intention du personnel médical
- Débats publics sur la participation citoyenne et le droit de vote
- Documentation des violations des droits humains, assistance juridique et plaidoyer
- Renforcement des capacités des acteurs de la société civile

### Cuvette et Cuvette-Ouest

- Formation des officiers de police judiciaire aux droits humains
- Dialogue communautaire et cadres de concertation

### Plateaux

- Organisation de cadres de concertation gouvernants–gouvernés
- Documentation des violations des droits humains

### Bouenza

- Promotion de la gouvernance locale participative fondée sur les droits humains
- Documentation des violations des droits humains



## **Likouala**

- Activités liées aux droits des communautés locales et autochtones
- Renforcement des capacités des acteurs locaux

## **Sangha**

- Documentation des violations des droits humains
- Assistance aux victimes et plaidoyer
- Formations sur le Protocole d'Istanbul



# Projets mis en œuvre

| Projets                                                      | Description                                                                                                                                          | Partenaires                                             |
|--------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Log Export Ban                                               | Campagne pour la mise en œuvre effective de l'interdiction nationale d'exportation des grumes et le soutien à la transformation locale du bois.      | Environmental Investigation Agency                      |
| Conservation et droits humains                               | Suivi des droits humains des communautés locales et autochtones dans le parc national de Ntokou-Pikounda ; plaidoyer pour une gouvernance inclusive. | Rainforest Foundation UK                                |
| Défendre les droits humains et amplifier les voix des jeunes | Documentation des violations des droits humains, lutte contre l'impunité et assistance aux victimes.                                                 | National Endowment for Democracy (NED)                  |
| Projet 1587-DA-2                                             | Assistance directe aux victimes de torture : accompagnement médical, psychologique et juridique.                                                     | Fonds des Nations Unies pour les victimes de la torture |
| Appui à la Gouvernance locale                                | Promotion d'une gouvernance locale participative fondée sur les droits humains dans six départements.                                                | Fonds des Nations Unies pour la démocratie              |
| FCIL-2024 (Canada)                                           | Renforcement de l'engagement civique et promotion des droits humains auprès des jeunes et des réfugiés.                                              | Gouvernement du Canada (FCIL)                           |
|                                                              | Appui organisationnel                                                                                                                                | Amnesty international                                   |



---

## Principales activités

---

### A. Renforcement des capacités

En 2025, le CAD a organisé **9** ateliers de renforcement des connaissances et des compétences à travers le pays, bénéficiant à des acteurs diversifiés : défenseurs des droits humains, forces de l'ordre, personnel de santé, élus locaux et représentants de la société civile.

#### Contentieux stratégique — mécanismes onusiens

**01** atelier spécialisé en partenariat avec ILAAD a formé **27** défenseurs de Brazzaville et Pointe-Noire sur les procédures du Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire.

#### Gouvernance locale et élus

**02** atelier dédié aux élus locaux de **5** départements a renforcé leurs capacités en matière de droits humains et de démocratie participative.

#### Protocole d'Istanbul — Personnel médical

**02** ateliers organisés à Pointe-Noire et Ouessou ont formé le personnel médical à la détection, la documentation et la prise en charge des victimes de torture.

**02** ateliers à Ewo et Owando ont renforcé les connaissances des officiers de police judiciaire sur les normes nationales et internationales de droits fondamentaux.

|                         |                                                                                      |                                        |                         |
|-------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|-------------------------|
| <b>27</b><br>DDH formés | <b>88</b><br>élus locaux et<br>représentants des<br>institutions (dont 20<br>femmes) | <b>34</b><br>agents de santé<br>formés | <b>61</b><br>OPJ formés |
|-------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|-------------------------|

## **B. Assistance aux victimes**

L'assistance aux victimes repose sur une approche multidimensionnelle : juridique, médical, psychosocial et judiciaire, afin de garantir une prise en charge globale adaptée à chaque situation.

Cette approche intégrée permet non seulement de répondre aux besoins immédiats des victimes, mais aussi de contribuer à la lutte contre

l'impunité en engageant des procédures judiciaires contre les auteurs de violations.

En 2025, résultat majeur : l'avis n°51/2025 du Groupe de travail des Nations unies a conclu à la détention arbitraire d'une victime suivie par le CAD et demandé sa libération immédiate.

|                                   |                                |                                                           |
|-----------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| <b>161</b><br>personnes assistées | <b>17</b><br>plaintes déposées | <b>1</b><br>avis ONU. n°51/2025 —<br>détention arbitraire |
|-----------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------------------------------|

## C. Monitoring, documentation et diffusion

Le monitoring constitue une activité centrale et transversale de l'action du CAD. Il permet de documenter les atteintes aux droits humains, de mettre en lumière la réalité de la situation en République du Congo et d'alimenter le plaidoyer en vue de favoriser la reddition de comptes.

En 2025, le CAD a documenté

**4 182** violations des droits civils et politiques, diffusées à travers de nombreuses publications pour attirer l'attention nationale et internationale.

- **25** publications diffusées, constituant une base factuelle solide pour les actions de plaidoyer.
- **120** articles de presse dans les médias nationaux et internationaux.
- **01** rapport annuel sur l'état des droits humains en République du Congo.



## D. Appui à la démocratie participative

Le CAD a mené plusieurs actions pour promouvoir la participation citoyenne et renforcer le dialogue entre les populations et les autorités publiques, à travers des débats publics et des cadres de concertation.

### Débats publics sur le droit de vote

**04** débats publics organisés à Pointe-Noire, Nkayi, Brazzaville et Ouesso ont sensibilisé un large public, notamment les jeunes, sur l'importance de la participation électorale.

### Cadres de concertation gouvernants–gouvernés

**10** cadres organisés dans les localités d'Élogo, Sembé, Ewo, Bomo, Djambala, Ngo, Madingou, Moyondzi, Loango et Koutou ont favorisé l'expression directe des communautés auprès des autorités locales.

- **338** participants, dont 126 femmes.
- **10** plans d'action locaux élaborés à l'issue des concertations.

L'approche participative du CAD a été reconnue par des partenaires de premier plan, dont la Banque africaine de développement.



## E. Plaidoyer et mobilisation

En 2025, le plaidoyer est resté un axe central de l'action du CAD, décliné sous de multiples formes : conférences de presse, déclarations publiques, célébration de journées internationales et recours aux mécanismes africains et onusiens.

### 26 juin — Journée internationale de soutien aux victimes de la torture

Sous le thème « Justice retardée, douleur prolongée », **52** personnes ont participé à cette commémoration. 01 pétition a recueilli plusieurs centaines de signatures.

### 30 août — Journée internationale des victimes de disparition forcée

Le CAD a poursuivi son plaidoyer pour la ratification de la Convention internationale contre les disparitions forcées.

**01** plainte a été déposée contre le responsable de la police de Brazzaville.

### Réforme du régime juridique des manifestations

**01** interpellation officielle du Gouvernement a abouti à un engagement renouvelé des autorités à réformer la législation régissant les manifestations publiques.

### Contentieux stratégique — détention arbitraire

En partenariat avec ILAAD, l'avis n°51/2025 du Groupe de travail des Nations Unies conclut à la détention arbitraire d'une victime et demande sa libération immédiate.

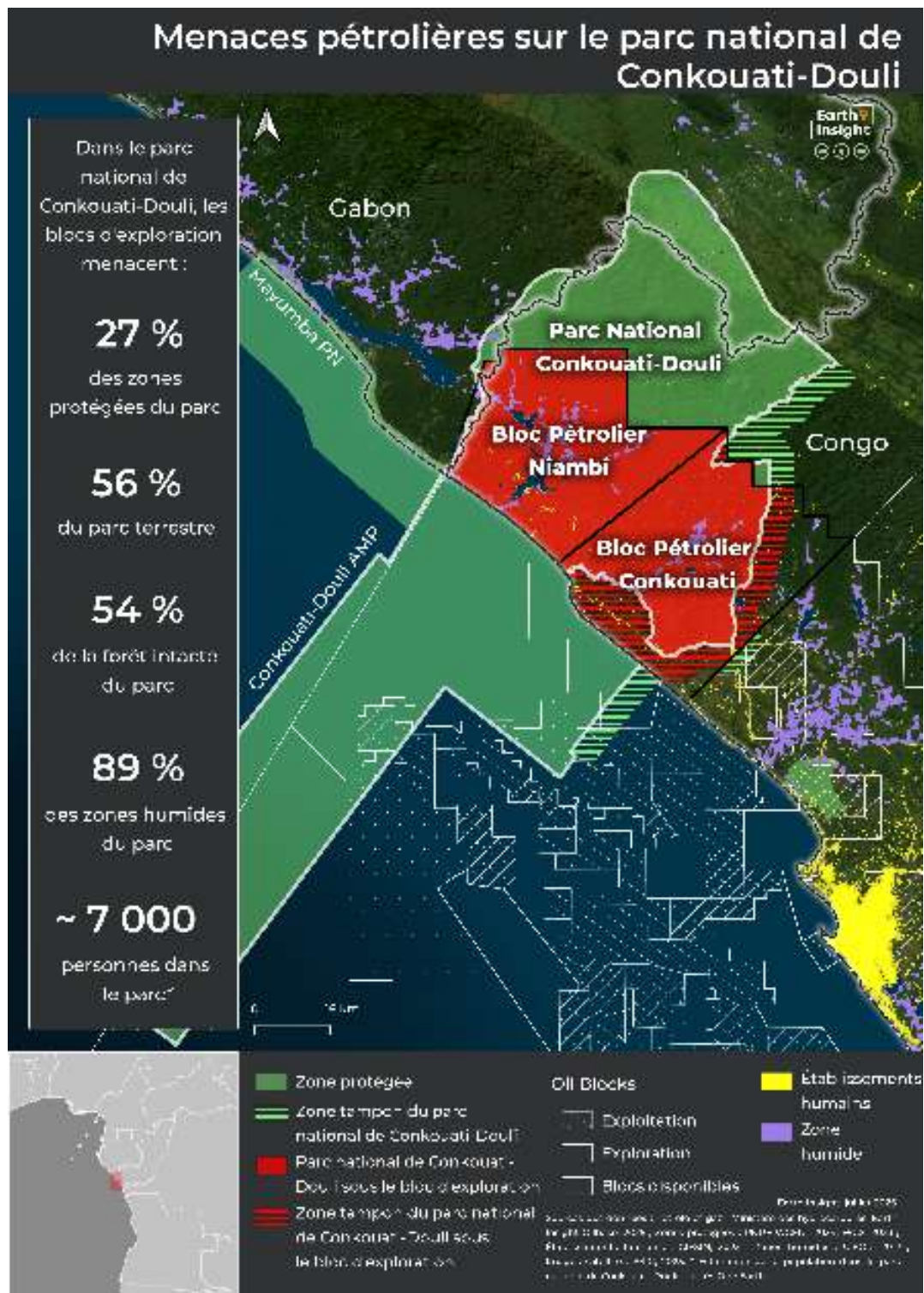
### Plaidoyer pour les droits fondamentaux des communautés dans le parc Ntokou-Pikounda

**01** avancée remarquable dans le processus vers la reconnaissance des droits des communautés.

## Plaidoyer pour l'intégrité du parc National de Conkouati

**01** rapport conjoint CAD Earth  
Insight sur les menaces sur le parc Conkouati

**01** coalition d'ONGs pour l'intégrité du parc Conkouati





## Plaidoyer pour l'interdiction d'exportation des grumes

**01** groupe de pression multi-organisationnel a été mis en place.

**02** grands reportages réalisés par des médias national et international ont renforcé la visibilité de cet enjeu.

Convergence de vues et large consensus sur la nécessité de la transformation locale du bois.



## GILDAS MBATI, victime de torture, REÇOIT LES CLÉS DE SA NOUVELLE MAISON suite à l'action du CAD.

Le 5 décembre 2025 à Ouessou, la société Industrie forestière de Ouessou (IFO) a procédé à la remise officielle des clés d'une maison construite pour Gildas Mbat, victime de torture perpétrée par des écogardes de l'USLBA-Ngombé et des militaires de la zone de défense n°5 de la Sangha.



## F. Festival Slam pour les droits humains

Activité innovante de 2025, financé par CIVICUS, le Festival Slam a combiné culture, art et engagement citoyen. Organisé du 8 au 10 décembre à l'Institut Bana Moyi, il a réuni organisations de la société civile, artistes et élèves.

**9** organisations au village associatif

**3** collèges et lycées privés lors des ateliers éducatifs

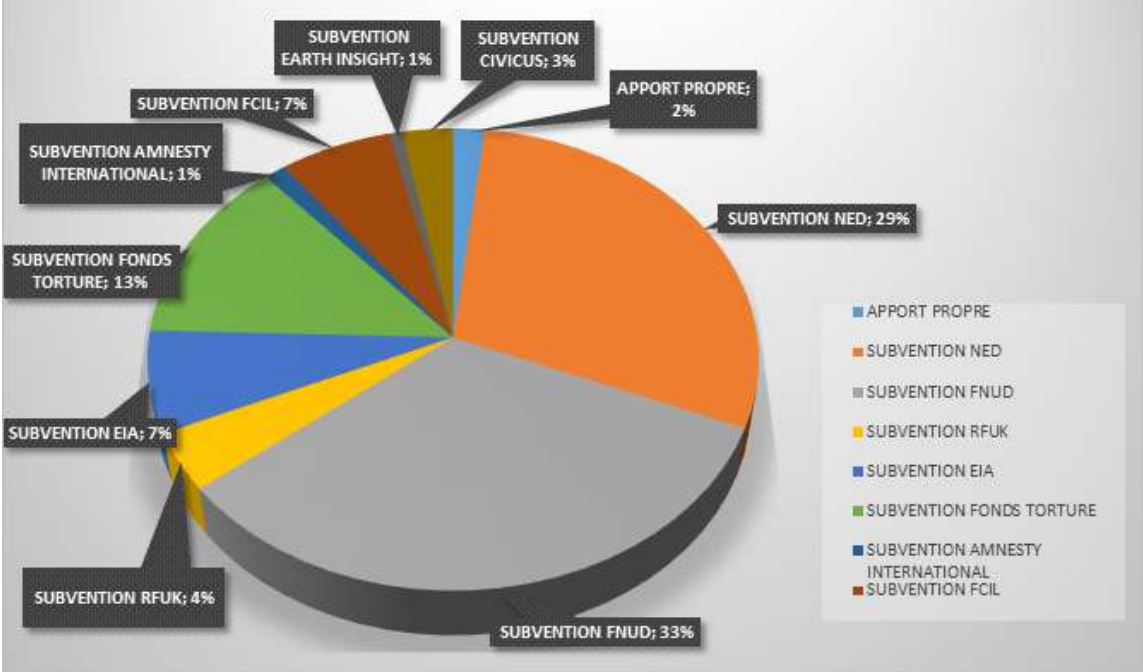
**11** slameurs au concours « Voix libre » (2e édition) — le lauréat a bénéficié d'un enregistrement studio et d'un clip

**6** artistes professionnels en concert

**+200** personnes présentes par soirée

# PARTIE FINANCIÈRE

## SOURCES DE FINANCEMENTS 2025



## EXECUTION



# NOUS CONNAITRE



1

## QUI SOMME NOUS ?

Nous sommes le Centre d'Actions pour le Développement (CAD), une organisation non-gouvernementale établie en République du Congo, non violente et sans but lucratif indépendante de toute idéologie politique, de tout intérêt économique et de toute croyance religieuse. Le Centre d'Actions pour le Développement (CAD) a été créé le 27 février 2021 à Brazzaville.

2

## NOS OBJECTIFS

- Promouvoir, valoriser et appuyer le développement socioéconomique;
- Défendre les droits humains, les libertés individuelles et collectives dont les principes sont énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) de 1948.

3

## NOTRE MISSION

Faire en sorte qu'une culture populaire des droits humains de même que la redevabilité des dirigeants soient ancrées dans nos pratiques pour jeter de manière irréversible les bases de l'Etat de droit en République du Congo.

## NOS ACTIONS ET PROGRAMMES





## NOUS CONTACTER



( +242 ) 05 533 07 63 / 06 654 64 65 / 06 607 20 25



Cad Congo



Centre d'actions pour le Développement



1620, Avenue de trois Martyrs



@242cad



cad.congo@cg-cad.org



www.cad-cg.org